

Anti social :

La région Île-de-France impose une augmentation exorbitante
des tarifs des cantines des lycées.

Les personnels et les parents en sont de leur poche.

Faire assurer le financement de l'augmentation des cantines des lycées par les personnels eux-mêmes est proprement inadmissible. A l'heure où les moyens d'existence des travailleurs se réduisent à la portion congrue, où nombre de familles sont dans la difficulté pour boucler les fins de mois, où les salaires sont scandaleusement bas, le conseil régional d'Île-de-France juge approprié d'imposer une «hausse contenue» (sic!) allant jusqu'à 40% d'augmentation du tarif de cantine à des personnels aux revenus modestes. Dans certains établissements l'addition peut-être encore plus salée!

Dorénavant la région impose ses tarifs aux CA des établissements qui ne peuvent qu'en être informés.

Les collègues précaires, ouvriers et administratifs des établissements sont les plus touchés par cette mesure particulièrement choquante quand le CR IdF accorde entre autre un total de près de 2 millions d'€ de subventions pour la construction du futur lycée privé Jean-Paul II à Sartrouville, 78 (*Courrier des Yvelines*, mercredi 22 octobre 2008, page 19).

Paris, le 20 janvier 2009